

Les bases aériennes volent aussi pour l'économie locale

Autor(en): **Savary, Laurent**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2008)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-346816>

Nutzungsbedingungen

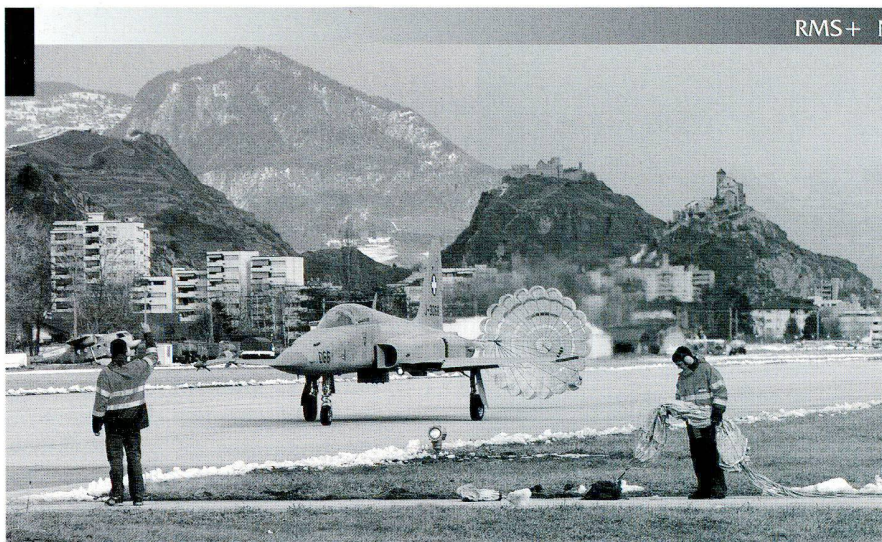
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Pour les polymécaniciens en formation des bases aériennes, approcher les avions de combat est une motivation en soi. Même si c'est pour récupérer les parachutes de freinage. (Olivier Devènes)

Les bases aériennes volent aussi pour l'économie locale

Laurent Savary

Communication des Forces aériennes

Le 24 février, les citoyens suisses devront se prononcer sur l'initiative populaire lancée par Franz Weber « contre le bruit des avions de combat dans les zones touristiques en temps de paix ». Une votation importante qui met clairement en danger les bases « jets » de Suisse. Outre la remise en cause des arguments stratégiques (voir encadré), logistiques et météorologiques qui ont conduits les responsables militaires à choisir ses bases lors des différentes réorganisations des Forces aériennes, l'initiative dite Weber attaque aussi des piliers de l'économie locale. Implantés dans des régions périphériques qui n'ont pas ou peu de grandes entreprises en dehors de l'industrie touristique, les bases aériennes offrent plusieurs centaines d'emplois, notamment pour les jeunes puisqu'elles forment chaque année plusieurs dizaines d'apprenants – la nouvelle dénomination officielle qui remplace désormais celle d'apprenti. L'exemple à Sion.

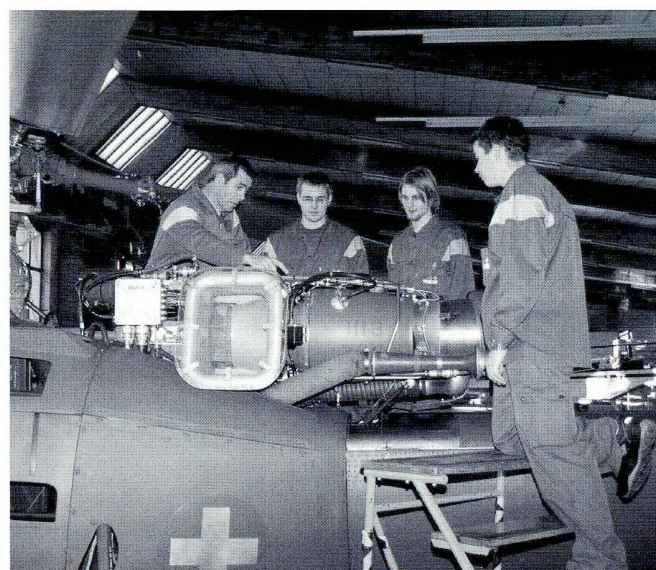
Une polyvalence recherchée ...

A la base aérienne, Vital Emery est le responsable de la formation. « Trois maîtres d'apprentissage assurent la formation des quarante apprenants polymécaniciens. Cela correspond à dix nouveaux jeunes par année. Le marché suisse est très demandeur d'ouvriers qualifiés. Il en manque en Valais comme dans l'ensemble du pays ». Si les deux premières années touchent à la tradition du métier (étau, tournage, fraisage, perçage), les années suivantes sont plus spécifiques. « En troisième année, ils commencent les travaux de DAO (dessin assisté par ordinateur) et s'installent aux commandes des machines CNC (commande numérique) ».

Les apprenants de dernière année font des stages sur les avions, que ce soit les PC-7, PC-9, PC-6, F-5 *Tiger* et *Alouette III*. « Ils ne sont jamais seuls, mais viennent comme deuxième homme », poursuit le responsable des apprenants. Ils peuvent également être amenés à travailler pour des commandes spéciales. « Des petites entreprises

de la région ou même l'Etat du Valais nous confient la production de pièces en petite série. Mais comme notre priorité est la formation, nous ne pouvons garantir un délai de livraison ».

Cette diversité du travail proposé par la base aérienne est un argument qui séduit les jeunes. « Toucher à tous les domaines du métier de polymécanicien, passer du tour aux jets en passant par les voitures ou les CNC, est un avantage certain pour l'avenir », assure Gilles Melly, apprenant de quatrième année, qui a déjà choisi de poursuivre vers la filière des études avec une maturité professionnelle et la Haute Ecole Spécialisée en mécanique. Un choix qui est très couru par les jeunes de la base aérienne. « Près de la moitié des apprenants continue vers une HES, une école technique ou un brevet d'expert », confirme Vital Emery. Qualité et polyvalence semblent être le cocktail idéal pour les jeunes. Un constat relevé par plusieurs acteurs



Les *Alouettes III* représentent une excellente plate-forme d'apprentissage. (Olivier Devènes)

de l'économie locale. A l'image de Raphaël Morisod, directeur de l'Energie Sion Région, qui note que « la formation des apprenants dispensés à la base aérienne est excellente et nécessaire pour une région comme le Valais central ». Et d'argumenter en citant l'un de ses ingénieurs qui a justement suivi cette filière.

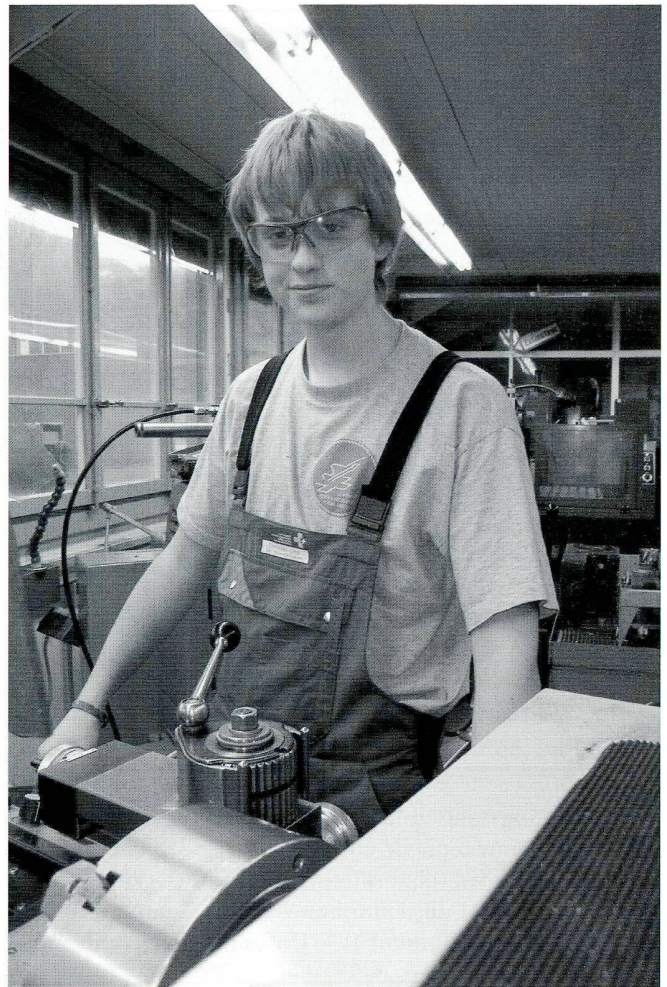
...le rêve aussi

La possibilité d'approcher des *jets*, et la part de rêve qui l'accompagne, est aussi un des attraits de la Base aérienne pour les jeunes. « J'avais le choix entre différentes entreprises », affirme Christian Cina, qui a débuté sa formation l'automne dernier. « Entre les trains du Matterhorn Gotthard Bahn et les *jets* militaires, c'était vite décidé. Je suis encore un enfant qui rêve devant les avions ». Cette proximité, les apprenants l'ont non seulement dans les hangars, mais aussi sur la piste où une tâche leur est exclusivement dévolue. Celle du ramassage des parachutes de freinage. « Personne ne veut manquer son tour pour cette activité », assure Vital Emery.

Un site, source de revenus pour de nombreuses entreprises

Si les bases aériennes sont des acteurs directs sur le marché local de l'emploi, elles pourvoient également de manière indirecte au maintien d'autres. En effet, de nombreuses entreprises régionales participent à l'entretien, la maintenance ou l'aménagement des diverses installations. « A chaque fois que j'entends un avion militaire atterrir, je me rappelle les travaux que nous avons réalisés à la salle de contrôle », plaisante Johnny Rudaz, co-directeur de l'entreprise GD Climat dont les locaux se trouvent à 100 mètres du pied de la piste. « Notre société ne dépend pas uniquement des commandes de la base, mais cela représente toujours une montant importante. C'est très intéressant de garder des contacts privilégiés avec le Département de la défense ». Jean-Daniel Pitteloud, patron de l'entreprise éponyme de chauffage, ventilation et régulation à Vex, avance les mêmes arguments. « Pour moi, tous les mandats sont nécessaires. Si ceux que nous avons avec la base aérienne n'en sont qu'un parmi de nombreux autres, ils sont passionnants techniquement ».

La base aérienne, de par ses activités, est forcément un consommateur important d'énergie. « Elle fait partie de nos dix plus gros consommateurs d'électricité avec plus de 2 millions de kilowatts/heure par an », explique Raphaël Morisod, directeur de l'Energie Sion Région (ESR), distributeur d'énergie en main des collectivités publiques du Valais Central. « En ce qui concerne le gaz, elle se situe dans le top 20 ». Et si l'initiative Weber devait être acceptée, impliquant un redimensionnement (voire plus ?) de la base aérienne de Sion? « La structure de notre clientèle, qui ne comporte pas de consommateurs majoritaires, nous permettrait de supporter cette diminution, mais ce n'est évidemment pas une situation que nous souhaitons ».

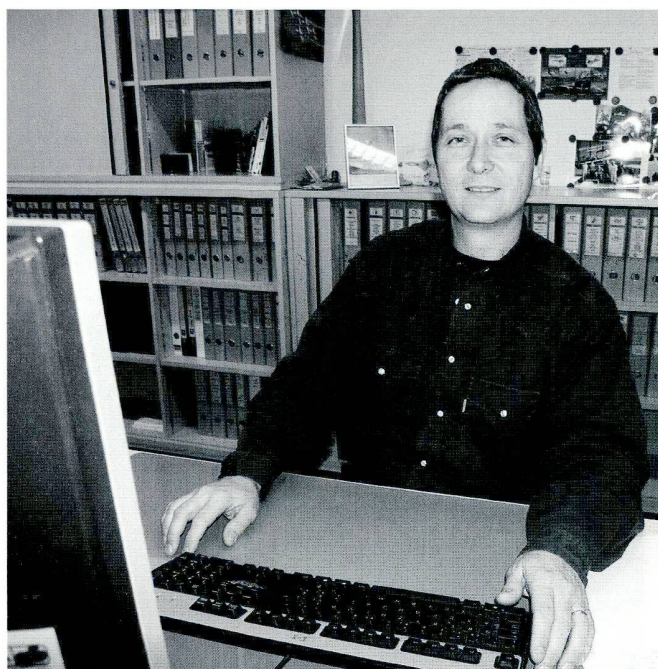


« Entre les trains du Matterhorn Gotthard Bahn et les *jets* militaires, c'était vite décidé. Je suis encore un enfant qui rêve devant les avions », assure Christian Cina qui vient de commencer son apprentissage. (Forces aériennes)

La Base aérienne aide les petites entreprises

Pour montrer, si besoin est, l'implication de la Base aérienne dans l'économie locale, elle participe à un tout nouveau projet baptisée ReFo+, avec une subvention de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) à hauteur de 7500 francs par contrat. « Le principe est assez simple. Les grandes entreprises qui forment des polymécaniciens - CIMO à Monthey, Alcan à Sierre ou la Base Aérienne notamment - prennent en charge des apprenants en plus de leur contingent habituels », explique Vital Emery. « Durant deux ans, ils sont intégrés au centre de formation avant de passer les deux dernières années, où ils sont productifs, dans des entreprises plus petites qui ne pourraient pas assumer une tel suivi ». Dans le cas concret de la Base aérienne de Sion, c'est un voire deux apprenants de plus qui seront engagés chaque année. Un argument de plus qui démontre l'importance économique, et pas seulement stratégique, d'une base aérienne dans une région périphérique.

L.S.



A Sion, Vital Emery est le répondant des apprenants de la base. (Forces aériennes)

Les implications de l'initiative

L'initiative, déposé le 3 novembre 2005, implique qu'« en temps de paix, les exercices militaires impliquant des avions de combat à réaction sont interdits dans les zones de détente touristiques ». La Suisse ne connaissant presque aucune zone non touchée par le tourisme, elle met clairement en péril la sécurité, comme la sauvegarde de la souveraineté, de l'espace aérien suisse. Les Forces aériennes assurent au quotidien différentes opérations, comme le rôle de police de l'air - aide aux avions civils en cas de problème de navigation ou de radio, violation ou interdiction de survol du territoire - sans compter la couverture aérienne de grands événements comme le World Economic Forum de Davos, le G8 d'Evian et le prochain Euro08. En d'autres termes, cette initiative ne permettrait plus aux pilotes d'assurer les entraînements nécessaires à la maîtrise du ciel.

En raison des couloirs aériens civils - parmi les plus denses d'Europe - qui traversent la Suisse, l'espace réservé aux entraînements se trouve en grande partie au-dessus des Alpes et du Jura, des zones forcément touristiques. Sans porter atteinte au trafic civil soumis à des accords internationaux, il serait impossible de

créer de nouvelles zones d'exercice en cas d'acceptation de l'initiative. Les Forces aériennes n'ont pas attendu cette échéance pour tenir de compte des régions concernées par le bruit des avions, en adaptant depuis plusieurs années les heures de vol (généralement 8h-12h et 13h30-17h, vol de nuit limité), en optimisant l'utilisation des simulateurs ou en effectuant des campagnes d'entraînements à basse altitude à l'étranger. L'ensemble de ses arguments ont été avancé par le Parlement et le Conseil fédéral pour motiver le rejet de cette initiative.

Sur les jets, les apprenants n'interviennent jamais seul. (Olivier Devènes)

